

RCS : COLMAR Code greffe : 6851

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de COLMAR atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00873 Numéro SIREN : 853 874 444 Nom ou dénomination : A2V DISTRIBUTION
--

Ce dépôt a été enregistré le 23/11/2021 sous le numéro de dépôt 8369

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL JUDICIAIRE
DE COLMAR

RECEPISSE DE DEPOT

REGISTRE DU COMMERCE & DES SOCIETES
10, RUE DES AUGUSTINS
CS 50466
68020 COLMAR CEDEX
TEL: 03.89.24.77.45

SAS A2V DISTRIBUTION

55 Grand rue
68000 Colmar

V/REF :
N/REF : 2019 B 873 / 2021-B-8369

Le greffier du tribunal judiciaire de Colmar certifie qu'il a reçu le 21/10/2021,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2020.

Concernant la société

A2V DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée
55 Grand rue
68000 Colmar

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2021-B-8369 le 23/11/2021

R.C.S. COLMAR TJ 853 874 444 (2019 B 873)

Fait à COLMAR le 23/11/2021,

LE GREFFIER



Détail de l'Actif

	01/09/2019 31/12/2020	16 mois		mois	Variations %
Capital souscrit non appelé					
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	92 067,82	37,35			92 067,82
Frais d'établissement	7 528,74	3,05			7 528,74
Frais d'établissement	10 948,22	4,44			10 948,22
Amt des frais de constitution	(3 419,48)	-1,39			(3 419,48)
Fonds Commercial	45 000,00	18,26			45 000,00
Droit au bail	30 000,00	12,17			30 000,00
Droit d'entrée Signatore Tartuffi	15 000,00	6,09			15 000,00
Autres immobilisations corporelles	34 539,08	14,01			34 539,08
Aai divers	21 767,58	8,83			21 767,58
Materiels de bureau et inform	3 706,41	1,50			3 706,41
Mobilier	31 787,08	12,89			31 787,08
Amort.AAI divers	(5 841,16)	-2,37			(5 841,16)
Amort mat de bureau	(2 518,14)	-1,02			(2 518,14)
Amort Mobilier	(14 362,69)	-5,83			(14 362,69)
Autres immobilisations financières	5 000,00	2,03			5 000,00
Dépôts cautionnements versés	5 000,00	2,03			5 000,00
TOTAL III - Actif Circulant NET	154 439,88	62,65			154 439,88
Matières premières, approvisionnements	2 471,84	1,00			2 471,84
Autres approvisionnements	2 471,84	1,00			2 471,84
Marchandises	7 667,80	3,11			7 667,80
Stock de marchandises se	7 667,80	3,11			7 667,80
Autres créances	7 942,66	3,22			7 942,66
Collectif fournisseurs débiteurs	95,20	0,04			95,20
Pdt a recevoir	1 324,47	0,54			1 324,47
TVA Deductible s/encaissements	757,59	0,31			757,59
Credit de TVA	1 968,00	0,80			1 968,00
TVA à Régulariser	2 131,60	0,86			2 131,60
TVA S/ factures non parvenues	1 665,80	0,68			1 665,80
Disponibilités	135 251,19	54,87			135 251,19
Banque Populaire	128 130,43	51,98			128 130,43
Caisse	7 120,76	2,89			7 120,76
Charges constatées d'avance	1 106,39	0,45			1 106,39
Charges Constatées d'avance	1 106,39	0,45			1 106,39
TOTAL DU BILAN ACTIF	246 507,70	100,00			246 507,70

Détail du Passif

	01/09/2019 31/12/2020	16 mois		mois	Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres	61 811,27	25,07			61 811,27	
Capital Social ou individuel	10 000,00	4,06			10 000,00	
Capital social	10 000,00	4,06			10 000,00	
Résultat de l'exercice	51 811,27	21,02			51 811,27	
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions						
TOTAL IV - Total des dettes	184 696,43	74,93			184 696,43	
Emprunts et dettes auprès des établissements de c	116,39	0,05			116,39	
Interets courus a payer	116,39	0,05			116,39	
Emprunts et dettes financières divers	152 605,27	61,91			152 605,27	
C/C : Lionel VERCHERE	152 605,27	61,91			152 605,27	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 062,36	7,73			19 062,36	
Collectif fournisseurs créditeurs	8 964,96	3,64			8 964,96	
Fourniss.fact.non parvenues	10 097,40	4,10			10 097,40	
Dettes fiscales et sociales	12 912,41	5,24			12 912,41	
Personnel - remunerations dues	1 706,21	0,69			1 706,21	
Provision congés payés	1 224,56	0,50			1 224,56	
URSSAF	258,00	0,10			258,00	
ACM Prévoyance	45,12	0,02			45,12	
REUNICA	308,59	0,13			308,59	
Provision charges s/cp	147,93	0,06			147,93	
Etat impôt sur les sociétés	9 222,00	3,74			9 222,00	
TOTAL DU BILAN PASSIF	246 507,70	100,00			246 507,70	

Détail du Compte de Résultat

	01/09/2019 31/12/2020	16 mois	mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation	312 099,41	103,30		312 099,41	
Ventes de marchandises	302 140,27	100,00		302 140,27	
Ventes de marchandises FRANCE	302 140,27	100,00		302 140,27	
Ventes mses 5.5%	299 159,82	99,01		299 159,82	
Ventes mses 20%	2 980,45	0,99		2 980,45	
Production vendue Biens					
Production vendue Services + Travaux					
Montant net du chiffre d'affaires	302 140,27	100,00		302 140,27	
Subventions d'exploitation	9 958,45	3,30		9 958,45	
Subventions	9 958,45	3,30		9 958,45	
Autres produits d'exploitation	0,69			0,69	
Pdt gestion courante	0,69			0,69	
Total des charges d'exploitation	250 179,75	82,80		250 179,75	
Achats de marchandises	116 369,36	38,52		116 369,36	
Achats marchandises TSR	114 435,48	37,87		114 435,48	
Achats mses TN	1 933,88	0,64		1 933,88	
Variation de stocks de marchandises	(7 667,80)	-2,54		(7 667,80)	
Variation stock marchandises	(7 667,80)	-2,54		(7 667,80)	
Achats de matières premières et autres appro.	10 822,39	3,58		10 822,39	
Achats d'emballages	10 822,39	3,58		10 822,39	
Variation de stocks approvisionnements	(2 471,84)	-0,82		(2 471,84)	
Variation stock emballage	(2 471,84)	-0,82		(2 471,84)	
Autres achats et charges externes	64 615,26	21,39		64 615,26	
Eau energie gaz	1 644,79	0,54		1 644,79	
Fournit.entret.petit equip.	3 070,55	1,02		3 070,55	
Vêtements de travail	372,50	0,12		372,50	
Fournitures administratives	390,67	0,13		390,67	
Locations immobilières	18 091,92	5,99		18 091,92	
Locations mobilières	400,00	0,13		400,00	
Locations tpe	213,90	0,07		213,90	
Charges locatives et de coprop	1 120,32	0,37		1 120,32	
Entretien et reparations	112,90	0,04		112,90	
Maintenance	400,00	0,13		400,00	
Decoration	1 285,68	0,43		1 285,68	
Primes d'assurance	705,99	0,23		705,99	
Honoraires	7 200,00	2,38		7 200,00	
Frais d'actes & contentieux	397,00	0,13		397,00	
Annonces insertions	4 367,73	1,45		4 367,73	
Catalogues et imprimés	873,42	0,29		873,42	
Port sur achats	3 757,94	1,24		3 757,94	
Frais de déplacements	12 486,23	4,13		12 486,23	
Mission reception	3 107,27	1,03		3 107,27	
Frais Postaux	113,54	0,04		113,54	
Frais de Télécommunications	1 582,20	0,52		1 582,20	

Détail du Compte de Résultat

	01/09/2019 31/12/2020	16 mois	mois	Variations %
Frais bancaire	1 925,71	0,64		1 925,71
Cotisations	995,00	0,33		995,00
Impôts, taxes et versements assimilés	401,00	0,13		401,00
Contribution Fonciere Entrep	191,00	0,06		191,00
Taxes diverses	210,00	0,07		210,00
Salaires et traitements	22 100,45	7,31		22 100,45
Remuneration du personnel	20 113,87	6,66		20 113,87
Conges payes	1 224,56	0,41		1 224,56
Allocations Chômage partiel	762,02	0,25		762,02
Charges sociales du personnel	3 773,03	1,25		3 773,03
Charges sociales / CP	147,93	0,05		147,93
Cotisations Urssaf	2 561,43	0,85		2 561,43
Cotisations Mutuelle	225,60	0,07		225,60
Cotisations Retraite	561,82	0,19		561,82
Medecine du travail, pharmacie	276,25	0,09		276,25
Dotation aux amortissements sur immobilisations	26 141,47	8,65		26 141,47
Amt des immo incorporelles	3 419,48	1,13		3 419,48
Dot amt immo corporelles	22 721,99	7,52		22 721,99
Autres charges de gestion courante	16 096,43	5,33		16 096,43
Redevances brevets, concession	15 868,50	5,25		15 868,50
Droit d'auteur et reproduction	224,71	0,07		224,71
Charges gestion courante	3,22			3,22
Résultat d'exploitation	61 919,66	20,49		61 919,66
Total des produits financiers				
Total des charges financières	886,39	0,29		886,39
Intérêts et charges assimilées	886,39	0,29		886,39
Agios bancaires	886,39	0,29		886,39
Résultat financier	(886,39)	-0,29		(886,39)
Résultat courant avant impôts	61 033,27	20,20		61 033,27
Total des produits exceptionnels				
Total des charges exceptionnelles				
Résultat exceptionnel				
Impôts sur les bénéfices	9 222,00	3,05		9 222,00
Impot sur les societes	9 222,00	3,05		9 222,00
Résultat de l'exercice	51 811,27	17,15		51 811,27

Annexe au Bilan

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **246 508** euros
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **312 099** euros
 - un total charges de **260 288** euros
 - dégage un résultat de **51 811** euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/09/2019**
- finit le **31/12/2020**
- et a une durée de **16** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **SAS A2V Distribution** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **246 508** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **312 099** euros et un total **charges** de **260 288** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **51 811** euros.

L'exercice considéré débute le **01/09/2019** et finit le **31/12/2020**.
Il a une durée de **16** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

A2V Distribution

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social : 55 Grande rue 68000 COLMAR
853 874 444 RCS COLMAR

PROCES-VERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 25 JUIN 2021

Le vingt-cinq juin deux mille vingt et un, à 18h00, les associés de la Société A2V Distribution se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, au siège social, 55 Grande rue 68000 COLMAR, sur convocation faite par le Président.

Chaque associé a été convoqué par la Présidence.

Lionel VERCHERE préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 100 actions.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- la feuille de présence à l'assemblée ;
- le texte des projets de résolutions proposées par le Président à l'assemblée ;

Puis le Président déclare que son rapport, les textes des projets de résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2020 et quitus au Président ;
- Affectation du résultat ;

Le Président donne lecture de son rapport et de l'exposé des motifs des projets de résolutions présentés.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION - APPROBATION DES COMPTES

L'assemblée générale approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2020 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

L'assemblée générale ordinaire approuve, conformément aux dispositions de l'article 1843 du Code civil, les opérations réalisées ainsi que les actes et engagements pris par Lionel VERCHERE en qualité de fondateur de la Société pendant la période d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés tels que listés dans l'état annexé au présent procès-verbal. Elle décide que la Société reprendra à son compte tous ces actes, engagements et opérations comme si elle-même les avait passés dès son origine.

AV LV
AV

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT - DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 51 811,27 euros de la manière suivante :

Origine

- **Résultat bénéficiaire de l'exercice : 51 811,27 euros.**

Affectation

- **Au report à nouveau : 51 811,27 euros**

Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte que s'agissant du premier exercice social, il n'a jamais eu lieu à distribution de dividendes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RESOLUTION - CONVENTIONS REGLEMENTEES

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président, sur les conventions relevant de l'article L 227-10 et suivants du Code de commerce, se prononce sur les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RESOLUTION - RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE PRESIDENT

La collectivité des associés, constatant que le mandat de Président de Lionel VERCHERE est arrivé à son terme, décide de le renouveler pour une nouvelle période de 1 année, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée ou de la consultation des associés qui statuera sur les comptes de l'exercice clos en 2021.

Lionel VERCHERE déclare accepter le mandat de Président qui vient de lui être confié en précisant qu'il n'est frappé d'aucune incompatibilité ou interdiction l'empêchant d'exercer la fonction de Président.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

AV
AV LV

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président de Séance déclare la séance levée à 19h00.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président de Séance

Lionel VERCHERE

Three handwritten signatures in blue ink, likely representing the members of the bureau mentioned in the text.

AV
AV LU

A2V Distribution

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social : 55 Grande rue 68000 COLMAR
853 874 444 RCS COLMAR

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 25 JUIN 2021

PREMIERE RESOLUTION - APPROBATION DES COMPTES

L'assemblée générale approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2020 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

L'assemblée générale ordinaire approuve, conformément aux dispositions de l'article 1843 du Code civil, les opérations réalisées ainsi que les actes et engagements pris par Lionel VERCHERE en qualité de fondateur de la Société pendant la période l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés tels que listés dans l'état annexé au présent procès-verbal. Elle décide que la Société reprendra à son compte tous ces actes, engagements et opérations comme si elle-même les avait passés dès son origine.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

DEUXIEME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT - DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 51 811,27 euros de la manière suivante :

Origine

- **Résultat bénéficiaire de l'exercice : 51 811,27 euros.**

Affectation

- Au report à nouveau : 51 811,27 euros

Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte que s'agissant du premier exercice social, il n'a jamais eu lieu à distribution de dividendes.

AV
AV LV

TROISIÈME RESOLUTION - CONVENTIONS REGLEMENTEES

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président, sur les conventions relevant de l'article L 227-10 et suivants du Code de commerce, se prononce sur les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

QUATRIÈME RESOLUTION - RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE PRESIDENT

La collectivité des associés, constatant que le mandat de Président de Lionel VERCHERE est arrivé à son terme, décide de le renouveler pour une nouvelle période de 1 année, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée ou de la consultation des associés qui statuera sur les comptes de l'exercice clos en 2021.

Lionel VERCHERE déclare accepter le mandat de Président qui vient de lui être confié en précisant qu'il n'est frappé d'aucune incompatibilité ou interdiction l'empêchant d'exercer la fonction de Président.

Three handwritten signatures in purple ink, arranged vertically. The top signature is a stylized 'L' or 'V'. The middle signature is a more complex, flowing script. The bottom signature is a cursive signature that appears to read 'Lionel Verchere'.

AV
AVLU

A2V Distribution

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social : 55 Grande rue 68000 COLMAR
853 874 444 RCS COLMAR

RAPPORT DE GESTION

SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

Chers associés,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et de l'article L 227-9 du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31/12/2020, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

Le commerce au détail en magasin spécialisé de produits alimentaires de grandes qualités : épicerie fine. L'activité pourra être tenue de façon temporaire sur des foires, des salons de dégustations, des animations commerciales.

EVENEMENTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Il est précisé qu'à court terme, la situation et les perspectives d'avenir de la Société sont les suivantes :
Maintien de l'activité

EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

CHIFFRE D'AFFAIRES

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2020, nous vous informons que l'exercice écoulé a permis la réalisation d'un chiffre d'affaires HT de 302 140,27 euros.

RESULTAT D'EXPLOITATION

Le montant total des produits d'exploitation pour l'exercice écoulé s'est élevé à 312 099,41 euros.

Le montant total des dotations aux amortissements et provisions pour l'exercice écoulé s'est élevé à 26 141,47 euros.

AV
AV LV

Le montant total des charges d'exploitation pour l'exercice écoulé s'est élevé à 250 179,75 euros.
En conséquence, le résultat d'exploitation pour l'exercice écoulé s'établit à 61 919,66 euros.
Il est précisé que la Société n'a supporté aucune dépense de travail intérimaire.

RESULTAT FINANCIER

Le montant total des produits financiers pour l'exercice écoulé s'est élevé à 0 euros.
Le montant total des charges financières pour l'exercice écoulé s'est élevé à 886,39 euros.
En conséquence, le résultat financier pour l'exercice écoulé s'établit à -886,39 euros.

RESULTAT COURANT AVANT IMPOT

Le résultat courant avant impôts de l'exercice écoulé ressort ainsi à 61 033,27 euros.

IMPOT SUR LES SOCIETES

L'impôt sur les sociétés de l'exercice écoulé ressort ainsi à 9 222,00 euros.

RESULTAT NET

Ainsi, le résultat net de l'exercice se solde par un bénéfice de 51 811,27 euros.

BILAN

Au 31/12/2020, le total du bilan de la Société s'élevait à 246 507,70 euros.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2020 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 51 811,27 euros de la manière suivante :

Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 51 811,27 euros.

AV
AV LV

Affectation

- Au report à nouveau : 51 811,27 euros

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

S'agissant du premier exercice social, il n'y a jamais eu lieu à distribution de dividendes.

REPRISE DES ACTES ACCOMPLIS AU NOM DE LA SOCIETE EN FORMATION

Il vous est demandé d'approuver les opérations réalisées ainsi que les actes et engagements pris pendant la période de formation de la Société courant depuis la signature des statuts jusqu'à l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés, tels que listés dans l'état annexé au présent rapport.

La Société reprendra ainsi à son compte tous ces actes, engagements et opérations comme si elle-même les avait passés dès son origine.

Le Président
Lionel VERCHERE



KV
AV LV